

# Monceau Cap Retraite



## Votre contrat de retraite supplémentaire

- ✦ Épargnez à votre rythme et préparez au mieux votre retraite.
- ✦ Disposez du cadre fiscal de l'assurance vie.
- ✦ Personnalisez votre rente viagère selon vos besoins.
- ✦ Protégez vos proches immédiatement et faites le choix de garanties complémentaires.
- ✦ Partagez l'expérience et le savoir-faire uniques de Monceau Assurances, spécialiste de la retraite depuis plus de soixante ans.

# Monceau Cap Retraite

## Votre contrat de retraite supplémentaire



**Monceau Cap Retraite** est un contrat d'assurance retraite permettant la constitution d'une rente viagère différée par acquisition d'unités de rente.

**Destiné à tous**, il bénéficie du cadre fiscal de l'assurance vie et peut également s'inscrire dans la fiscalité épargne handicap.

Il permet d'apporter à chacun une solution adaptée face aux difficultés rencontrées par les régimes de retraite par répartition.

**Adhérer à Monceau Cap Retraite vous permet d'approcher sereinement votre retraite et de vous assurer à vie un complément de revenu viager dès 60 ans.**

### Pourquoi choisir Monceau Cap Retraite ?

#### Épargnez à votre rythme et préparez au mieux votre retraite

- **Composez votre contrat « sur mesure »** en choisissant vos bénéficiaires et l'âge souhaité de mise en service de la rente (à partir de 60 ans).
- **Modulez à tout moment vos versements** planifiés et effectuez des versements complémentaires avec une cotisation annuelle minimale de 900 euros.
- **Bénéficiez d'une équité de traitement unique** : la valeur de service de l'unité de rente est la même pour tous.

#### Disposez du cadre fiscal de l'assurance vie

- **Bénéficiez d'une rente viagère imposable seulement sur une fraction de son montant en fonction de votre âge lors de la liquidation de votre retraite.**
- **Profitez d'une réduction d'impôt** si vous réunissez les conditions d'éligibilité à la fiscalité épargne handicap.
- **Recevez annuellement un relevé du nombre d'unités de rente acquises** et votre lettre d'informations Interactifs.

#### Personnalisez votre rente viagère selon vos besoins

- Disposez de la garantie d'un **complément de revenu à vie**.
- Choisissez entre **deux options au moment de la mise en service de votre rente** :
  - La rente réversible : pour assurer en cas de décès, le versement de 60 à 100 % de votre revenu à votre bénéficiaire ;
  - Les annuités garanties : pour assurer en cas de décès, le versement d'une rente certaine pendant une durée déterminée.

#### Protégez vos proches immédiatement et faites le choix de garanties complémentaires

- Permettez à vos bénéficiaires désignés de **percevoir une rente**, dès 60 ans, si vous décédez avant l'âge de la mise en place de votre retraite Monceau Cap Retraite.
- Optez pour la garantie décès complémentaire « remboursement des cotisations versées », au profit de vos bénéficiaires : Monceau Assurances leur rembourse l'ensemble des cotisations versées en cas de décès avant la liquidation de la retraite.

#### Partagez l'expérience et le savoir-faire uniques de Monceau Assurances

Chez Monceau Assurances, « la retraite c'est notre affaire », depuis plus de **60 ans**, notre souhait : répondre aux préoccupations de nos adhérents en diffusant plusieurs régimes de retraite en points par capitalisation.

Aujourd'hui, faites le choix, comme **300 000 clients et sociétaires** de rejoindre une mutuelle d'assurance qui n'a pour seul but que de satisfaire ses sociétaires.

[www.monceauassurances.com](http://www.monceauassurances.com)